

H.E. António Guterres
Secrétaire général Nations Unies
New York, NY 10017 USA

Avelin le 06 mars 2019

Objet : Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que France Environnement soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté de réintégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence. Également, de participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les Objectifs de Développement Durable. A la suite de notre première adhésion, la personne en charge de la RSE a quitté l'entreprise et la communication sur le progrès n'a donc pas été suivie. Nous avons recruté une nouvelle collaboratrice : Valérie Bordereaux, en charge de la communication et du développement durable.

Un rapport RSE et une Cop sur toutes les actions mises en place depuis la première adhésion ont été rédigées et sont à votre disposition. France Environnement fera une déclaration publique de ces engagements à ses parties prenantes.

Nous nous engageons également à publier nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès du Global Compact. Cette COP contiendra trois éléments :

- 1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes (document distinct de la présente lettre)
- 2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.
- 3. Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Meilleures salutations,

David BORDEREAUX
Directeur Général

FRANCE ENVIRONNEMENT | Siège social
ZA les Marlières - 59710 Avelin | accueil@franceenvironnement.fr

S.A.S - Capital : 3 500 000 €

Siret : 393 374 061 00025 - TVA FR 19 393 374 061

Entreprise certifiée pour l'application de produits phytopharmaceutiques : N° d'Agrément phytosanitaire : NC 00216
www.franceenvironnement.eu

 Certiphyto

 LES ENTREPRISES DU PAYSAGE
France Environnement est
membre de l'UNEP.

 QualiPaysage
ENTREPRISE QUALIFIÉE
DU PAYSAGE ET DE L'ENVIRONNEMENT